

Capatect Fassadenputz R

Revêtement Plastique Epais organique grésé renforcé siloxane pour systèmes d'isolation thermique par l'extérieur.
Intérieur et extérieur. D3.



DESCRIPTION

Liant	A base de dispersion synthétique.
Classification AFNOR	Famille II, classe 2b (NF T 36-005)
Fonction	Revêtement plastique épais organique renforcé siloxane principalement employé en finition sur systèmes d'isolation thermique par l'extérieur : - Etics Capatect WDV-S-B 699 - Organique Performance (ATE-07/0184) - Etics Capatect WDV-S-B 186 M- Basic (ATE-12/0383) - Etics Capatect Carbonit (ATE-07/0036) - Etics Capatect WDV-S-B 699 - sur Construction Ossature Bois (ATE-13/0891) Enduit de finition de classe D3 (NF EN 1062-1) également employé pour la décoration et la protection des supports neufs et anciens de nature minérale en extérieur, tels que maçonnerie d'éléments enduite (mortier de liants hydrauliques, enduit prêt à l'emploi, etc.), béton brut ou ragréé, anciennes peintures et RPE adhérents. Applicable sur support de même nature en intérieur.
Propriétés	☐ Bonne résistance aux intempéries et aux agressions polluantes ☐ Renforcé en résine siloxane pour une meilleure résistance dans le temps ☐ Perméable à la vapeur d'eau ☐ Garnissant, décoratif, différentes granulométries disponibles ☐ Masque les faïençages et les microfissures ☐ Bonne adhérence ☐ Mise en œuvre facile
Conditionnement	25 kg
Mise à la teinte	Blanc. Avec le système ColorExpress® dans les teintes pastels ou moyennes de nos nuanciers ainsi que beaucoup d'autres. Pour éviter des nuances toujours possibles entre mélanges successifs, il faut veiller à préparer en une seule fois la quantité nécessaire au travail prévu.
Aspect	Mat
Conservation	12 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Stocker le produit hors de portée des enfants. Bien refermer les récipients entamés.
Densité	1,8



Fiche technique Capatect Fassadenputz R

Granulométrie

Capatect Fassadenputz R20
Capatect Fassadenputz R30

2 mm
3 mm

Classement EVWA selon NF EN 1062-1

E₅ V₂ W₂ A₀

MISE EN ŒUVRE

Supports appropriés

Tous supports mentionnés dans les agréments techniques européens des systèmes Etics visés.
Tous fonds visés par le DTU 59.2., tels que supports neufs et anciens de nature minérale : maçonnerie d'éléments enduits (mortier de liants hydrauliques, enduit prêt à l'emploi, etc.), béton, anciennes peintures et RPE adhérents.

Préparation des supports

Les supports seront conformes au cahier 3035 du CSTB —cahier des prescriptions techniques d'emploi et de mise en œuvre des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur avec enduit mince sur polystyrène expansé— ainsi qu'aux avis techniques des systèmes visés et autres références normatives en vigueur.

Les supports doivent être secs, sains, plans, dépoussiérés et débarrassés de tous produits non adhérents.

Système d'isolation thermique par l'extérieur :

- Neuf : après mise en œuvre et séchage complet de l'enduit de base armé du système visé.
- Entretien / rénovation : après brossage et lavage basse pression, traitement anticryptogamique à l'aide de Capatop. Reprise des joints au préalable (dilatation, étanchéité, etc). Se référer aux résultats de la reconnaissance préalable ETICS conformément aux règles professionnelles en vigueur.

Maçonnerie enduite : Elimination des parties non adhérentes par égrenage, brossage, époussetage. Elimination de la pulvérulence superficielle par ponçage mécanique. Ragréage si nécessaire. Après séchage, les surfaces ragréées seront adhérentes, non friables et ne devront présenter aucune détrempe à l'eau. L'enduit de surface devra présenter l'aspect d'un enduit lisse ou taloché.

Béton : Elimination des parties non adhérentes par égrenage, brossage, époussetage. Elimination de la pulvérulence superficielle par ponçage mécanique. Rebouchage du bullage en surface avec l'enduit de lissage Disbocret 505 ou tout autre enduit adapté. Après séchage, les surfaces ragréées seront adhérentes, non friables et ne devront présenter aucune détrempe à l'eau.

Anciennes ancienne peinture ou RPE en bon état et adhérents :

- Intérieur : Nettoyage des surfaces. Ponçage / dépoussiérage des surfaces recouvertes d'anciennes peintures satinées ou brillantes. Rebouchage des aspérités éventuelles à l'aide de tout enduit adapté et compatible à la nature des surfaces. Appliquer une couche de Caparol 610 Putzgrund.
- Extérieur : Lavage HP, traitement anticryptogamique à l'aide et Capatop si nécessaire. Séchage complet des surfaces. Reprises des surfaces à l'aide tout produit adapté et compatible à la nature des subjectiles. Appliquer une couche de Caparol 610 Putzgrund.

Si besoin, décapage total des anciens revêtements mal adhérents ou empêchant l'adhérence du futur R.P.E

Système d'application

Sur supports préparés, appliquer Capatect Fassadenputz R à la taloche inox dans l'épaisseur du grain, et structurer ensuite à la taloche plastique rectangulaire.

Consommation / Rendement

Capatect Fassadenputz R20	2,8 kg/m ²	0.35 m ² /kg
Capatect Fassadenputz R30	3,6 kg/m ²	0.27 m ² /kg

Déterminer la consommation par un essai sur le support à traiter.

Mode d'application

Lisseuse inox, taloche plastique rectangulaire.
Application mécanisée : consulter le service technique.

Conditions d'application

Extérieur : Température supérieure à +5°C, hygrométrie inférieure à 80 % HR
Intérieur : Température supérieure à +8°C, hygrométrie inférieure à 65% HR
La température du subjectile ne devra pas excéder +30°C au moment de l'application des revêtements afin d'éviter tout défaut esthétique (reprises, craquelures, etc)

Fiche technique Capatect Fassadenputz R

Temps de séchage

En fonction de la granulométrie : entre 12 et 36 heures à 20°C et 65% d'humidité relative
Remarque : une température inférieure ou une humidité plus importante augmentent le temps de séchage.

Nettoyage des outils

A l'eau immédiatement après emploi. Durant les pauses, garder les outils trempés dans l'eau.

Recommandations

Il est déconseillé d'appliquer le produit sur un support surchauffé, par fort vent, brouillard, menace de pluie ou de gel. Le travail sur des grandes surfaces doit être organisé pour éviter les reprises. Le produit teinté appliqué sur une façade ou une paroi doit porter le même numéro de fabrication, assurant ainsi une unité des teintes. A l'extérieur, l'application de Capatect Fassadenputz R se limite à des surfaces verticales.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Consignes de sécurité

Garder hors de portée des enfants. En cas de contacts avec les yeux et la peau, rincer immédiatement à l'eau. En cas d'ingestion, demander aussitôt le conseil d'un médecin. En cas d'application en projection, ne pas inhaler les émanations. Ne pas verser dans les canalisations.

R : R 52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité du Capatect Fassadenputz R.

Destruction

Ne recycler que les emballages vides contenant des restes adhérents. Séchés, les restes de matériau durcis, peuvent être détruits comme des déchets de chantier, anciennes peintures durcies, ou comme ordures ménagères selon CED 08 0112 : déchets de peintures et vernis autres que visés à la rubrique CED 08 01 11. Porter dans une décharge pour anciennes peintures/laques. Ne pas détruire avec les ordures ménagères. Ne pas rejeter dans les canalisations.

Teneur maximale en COV en UE

Pour ce produit (catégorie A/c): max. 40 g/l (2010). Teneur en COV du produit: <20 g/l.

Fiche Technique Capatect Fassadenputz R- Edition 12/2012

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW France - Pôle Jules Verne - Rue du Capitaine Némó - 80440 BOVES - Tél. 03 22 38 39 40 - Fax 03 22 38 39 49 - info@caparol.fr